

NOS MISSIONS

- Apprendre aux enfants à vivre en société et à partager.
- Mise en relation avec les partenaires médicaux, sociaux et culturels.
- Les ateliers d'éveil développant les 5 sens :
 - jeux libre
 - ateliers de motricité
 - ateliers autour du livre et des comptines
 - ateliers musique
 - et autres séances à thème
- Les animations festives (Noël, Pâques, selon les saisons, etc.).

Ces ateliers sont ouverts aux enfants accompagnés d'un.e assistant.e maternel.le, d'une garde à domicile ou d'un parent ponctuellement selon les thématiques.



NOUS CONTRIBUONS À L'ÉVEIL
DES ENFANTS

ACCUEIL DU PUBLIC

Communauté de Communes Falaises du Talou
Relais Petite Enfance

46^{bis} rue du Général de Gaulle à Envermeu

Contactez-nous par mail à rpe@falaisesdotalou.fr
ou par téléphone au 02 35 04 85 10

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
09h00 - 12h00 | 13h30 - 17h00

*Rendez-vous physique ou téléphonique, sur demande
en dehors de ces horaires.*



Crédits photos : AdobeStock | Impression CCFT | Ne pas jeter sur la voie publique

Relais
Petite
Enfance



UN SERVICE DE PROXIMITÉ GRATUIT

ENFANTS - PARENTS
ASSISTANT.E.S MATERNELLE.S
GARDES À DOMICILE

www.falaisesdotalou.fr



PARENTS ET FUTURS PARENTS

ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S ET GARDES À DOMICILE



VOUS RECHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL
POUR VOTRE ENFANT ?

VOUS SOUHAITEZ VOUS INFORMER ET
VOUS ÉPANOUIR DANS VOTRE MÉTIER ?

Le Relais Petite Enfance vous accompagne :

- Renseignements sur les différents modes d'accueil.
- Mise en relation avec les assistant.e.s maternel.le.s, les gardes à domicile agréés.
- Information sur vos droits et obligations d'employeur (contrat de travail, aides financières, déductions fiscales, etc.).
- Soutien dans les démarches administratives.
- Aide à la préparation de l'accueil de votre enfant chez l'assistant.e maternel.le.

Le Relais Petite Enfance vous oriente :

- Renseignements sur les formations.
- Accompagnement pour l'obtention de l'agrément des assistant.e.s maternel.le.s.
- Informations sur votre profession, votre statut, votre rémunération.
- Rencontres avec d'autres professionnels de la petite enfance pour échanger sur votre métier.
- Conseils en cas de différends dans votre pratique professionnelle.
- Prêts de livres et de documentations.

PARENTS ET PROFESSIONNELS,
NOUS VOUS AIDONS EN CAS DE LITIGE